

Autorisation parentale

Je soussigné(e) (nom prénom)

demeurant

..... (adresse)

Téléphone :

e-mail :

et agissant en tant que père, mère, tuteur légal , (rayer les mentions inutiles)

- demande l'inscription de (nom prénom de l'élève)

élève en classe de , établissement :

à l'atelier aéronautique organisé à l'aéroclub de Dax, afin de préparer l'examen théorique du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique

- **l'autorise, ne l'autorise pas (RAYER LA MENTION INUTILE)** à participer à un ou des vols d'initiation sur les avions de l'Aéro-Club de Dax avec un instructeur à bord , pour cette année scolaire

A DAX le (Signature)

Personne à prévenir en cas d'accident ::

Assurance RC :n° de police.....date échéance



Partie du document à conserver

INFORMATIONS :

* Les **cours théoriques – gratuits** - sont assurés au sein de l'Atelier Aéronautique du Lycée de Borda par des professeurs titulaires du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de l'Aéronautique) dans les locaux de l'aéroclub ou du lycée.

Le programme est celui du BIA : Météorologie et aérologie ; Aérodynamique, aérostatique et principes du vol ; Etude des aéronefs et engins spatiaux ; Navigation, réglementation, sécurité des vols ; Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial ; Anglais aéronautique (optionnel).

* Les **vols d'initiation – facultatifs** – sont effectués uniquement sur les avions de l'aéroclub de Dax avec un **instructeur** à bord. Ils permettent aux élèves de mieux comprendre les cours théoriques qu'ils reçoivent. Des aides financières sont accordées par l'aéroclub, la Fédération Française Aéronautique, l'Armée de l'Air, ... Certaines sont conditionnées par la réussite à l'examen. Il sera demandé à chaque élève désirant voler un **chèque de 30 euros** correspondant approximativement au coût d'une demi-heure de vol. Le chèque sera établi à l'ordre de **l'Agent comptable du lycée de Borda**.

* Dans le cadre de l'atelier, des **visites – facultatives** – seront éventuellement proposées, certaines pourront faire l'objet d'une participation financière.

* En cas de manquement de l'élève aux règles élémentaires de **sécurité** ou de **discipline**, celui-ci pourra être exclus définitivement de l'atelier.